

CAHIER D'INFORMATION

FESTIVAL DE MINI FLAG-FOOTBALL 2023-2024



DATE

- Vendredi 3 mai 2024

ENDROITS

Parc Henri-Julien

9300, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2M 1P1

Parc Auteuil

350, rue Sauvé Est
Montréal (Québec)
H3L 1H4

TRANSPORT EN COMMUN

Parc Henri-Julien et parc Auteuil

Métro Sauvé

STATIONNEMENT

Stationnement sur rue seulement.

ACCÈS AUX TERRAINS

Toutes les équipes doivent emprunter l'entrée située au nord-ouest du terrain synthétique du parc Henri-Julien. L'accès se fait par la rue Saint-Denis.

Toutes les équipes doivent emprunter l'entrée située au sud-ouest du terrain synthétique du parc Auteuil. L'accès se fait par la rue de Port-Royal Est.

SPECTATEURS

Les spectateurs sont invités à assister aux parties, toutefois nous demandons qu'ils respectent la

propreté des lieux, les autres spectateurs et les équipes en compétition.

Tous les spectateurs d'une école impliquée dans le festival sont sous la responsabilité des représentants de cette même école présents lors de l'événement.

Nous voulons qu'un encadrement soit effectué afin d'éviter tout événement regrettable dans les estrades du parc et sur le terrain.

Tout spectateur faisant obstacle au bon déroulement des matchs de mini Flag-football ou au respect de l'éthique sportive du RSEQ Montréal sera automatiquement expulsé du site.

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliquées, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique de mini Flag-football du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal et les règlements de la Fédération de Football Québec.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

CATÉGORIES D'ÂGE

Catégories	Années de naissance
Moustique	1 ^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2013

CATÉGORIES ET DIVISIONS

Moustique

- Récréatif mixte
- Participatif mixte
- Compétitif mixte

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

L'inscription au festival se fait en ligne via notre plateforme d'inscription S1.

Vous pouvez utiliser le guide « Guide pour le responsable des sports » disponible sur notre site internet montreal.rseq.ca – menu Secteur primaire, dans l'onglet Documents généraux.

VESTIAIRES

Il n'y aura aucun vestiaire disponible aux parcs.

Nous demandons que **les élèves se présentent au site de compétition en tenue sportive pour prendre part aux matchs.**

La ville de Montréal et le RSEQ Montréal ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement.

CANTINE

Il n'y aura aucune cantine sur place. Les jeunes doivent apporter leurs propres collations au besoin.

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

PROPRETÉ DU SITE

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux. Aucun laisser-aller ne sera toléré.

En conséquence, nous devons unir nos efforts et collaborer au maintien de la propreté des lieux.

- Vous devez vous assurer de bien ramasser les déchets de votre école.
- Vos élèves devront être avisés de l'importance de maintenir le site propre en tout temps.

MÉDICAL

Les entraîneurs / accompagnateurs sont responsables de la sécurité des athlètes et de leur prodiguer les premiers soins au besoin.

Le RSEQ Montréal fournira cependant de la glace sur demande.

RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE



Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs.

Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

INFORMATIONS

Pour de plus amples informations concernant le festival, veuillez communiquer avec :

Sabrina Addona

Coordonnatrice au primaire
saddona@montreal.rseq.ca
514 645-6923, poste 4

REMERCIEMENTS

Cet événement est réalisé avec la collaboration de :

